

Entretien avec M. Ezzedine Ben Mustapha, vice-président de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP)

Propos recueillis par Alain Jaze - ENESAD

L'UTAP est fortement impliquée dans le développement des formations professionnelles en agriculture et pêche. Dans cet entretien, le vice-président livre ses réflexions sur la place et le rôle du syndicalisme agricole dans la rénovation de l'enseignement professionnel tunisien et sur les contributions de la coopération française.

Depuis 1998 le ministère français de l'Agriculture et de la Pêche entretient une coopération avec la Tunisie pour le développement des formations professionnelles en agriculture et pêche. Les partenaires, côté tunisien, sont l'AVFA¹, structure administrative qui dirige le dispositif de formation, et l'UTAP, structure syndicale des agriculteurs et pêcheurs. Côté français, une douzaine d'établissements, coordonnés par l'ENESAD, ont apporté leur contribution. Cette démarche a abouti à un colloque² en octobre 2001, à Tunis, dans les locaux de l'UTAP, sur le thème : « Quelle formation professionnelle pour l'agriculture et la pêche en Tunisie ? ».

Par ailleurs, de vastes programmes de développement de l'enseignement agricole tunisien ont démarré avec la Banque mondiale ou le FIDA, et surtout avec l'Agence française de développement (AFD) qui engage le volet agricole du programme MANFORME³.

Dans ce contexte d'évolution et de réflexion, nous avons demandé à M. Ezzedine Ben Mustapha, qui a été l'un des principaux acteurs du colloque, de nous présenter le point de vue de l'UTAP sur la question des formations professionnelles pour l'agriculture et la pêche en Tunisie, sur l'engagement des structures professionnelles dans ce dossier, et sur les contributions de la coopération française.

Monsieur Ben Mustapha, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis agriculteur, producteur de céréales et de fourrages, éleveur de bovins et d'ovins dans la région d'Utique et de Kalâat El Andalous, des deux côtés de la Médjerda. En même temps, je suis vice-président de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP). J'ai commencé le syndicalisme agricole au début des années 80 par le mouvement des jeunes agriculteurs et j'ai été président de la Fédération des jeunes agriculteurs tunisiens. Ensuite, j'ai accédé aux structures des aînés comme membre du conseil national de 1986 à 1990. Je me suis présenté au congrès pour être membre du bureau exécutif, chargé des affaires sociales (couverture sociale, gestion des relations professionnelles et législation du travail). Mon mandat a été renouvelé en 1995 et j'ai été élu vice-président. En 2001, j'ai été réélu avec la charge, entre autres, de la formation et des affaires sociales.

Trois années de coopération franco-tunisienne ont abouti au colloque d'octobre 2001. Vous étiez personnellement très

engagé dans cette action. Pouvez-vous présenter le point de vue de l'UTAP sur la question de la formation des agriculteurs ?

Pour l'UTAP le sujet de la formation et de la qualification des ressources humaines (les agriculteurs et les pêcheurs) est essentiel. Au cours des trente dernières années, comme en témoignent les rapports de congrès, l'UTAP a toujours demandé aux pouvoirs publics de mettre en place un dispositif qui donne au secteur les qualifications professionnelles nécessaires. Cela s'est fait jusqu'ici sans implication de la profession, qui n'a pas toujours été satisfaite du niveau de compétence des élèves qui sortaient avec une formation ou un diplôme. Cela concerne surtout les compétences de base, le CAP et le BTP. Heureusement, par le biais du projet de coopération bilatérale franco-tunisienne qui a été établi par l'AVFA, avec le concours de l'ambassade de France à Tunis, il y avait cette obligation d'impliquer la profession. L'UTAP a été appelée pour œuvrer au sein de ce projet et a commencé à parler avec les responsables de l'AVFA. Des responsables de l'UTAP sont allés en France avec les formateurs et les directeurs des centres pour voir ce qui se passait concernant l'implication de tous les partenaires dans le dispositif de formation. Cela a permis d'introduire au sein de l'UTAP une culture de la formation agricole. C'est le point le plus positif : la formation professionnelle est à la fois l'affaire des pouvoirs publics, du dispositif de formation, et de la profession.

Au début, nous avions une inquiétude : nous ne voulions pas avoir un rôle de figurants. Nous devions impliquer la profession. Nous avons vraiment été un élément moteur pour valider ce projet de coopération. Pour nous, c'était un défi et nous avons tout fait pour le relever. Nous avons commencé à travailler avec l'AVFA et cela nous a permis de découvrir sur le terrain français l'implication des structures professionnelles, et les relations entre l'enseignement agricole et les structures professionnelles. C'était le premier pas, et je crois que le colloque a été utile pour mettre tout cela en évidence.

Il est vrai que lors de ce colloque un groupe très important d'agriculteurs et de responsables de structures agricoles ont participé au débat. Comment voyez-vous cette participation ?

Au sein de l'UTAP c'était une nouveauté. Nous sommes appelés dans le cadre de MANFORME à gérer un dossier complexe et essentiel pour le devenir du système de formation. Les responsables sentent qu'ils seront appelés de plus en plus à siéger dans

les centres, au sein de conseils. Le grand débat c'est : « Est-ce que l'élu va pouvoir passer tout ce temps au service de la formation ? ». Nous sommes convaincus que nous devons assumer ce rôle, mais c'est très coûteux en temps pour les responsables de l'UTAP. Il n'y a pas de doute sur la finalité de cette implication mais il faut procéder étape par étape. Le colloque était une bonne occasion pour les agriculteurs et pour les responsables élus des différentes structures de l'UTAP de développer cette culture et d'assumer ce rôle. C'était pour eux une préparation à la gestion de ce dossier.

Ensuite nous avons eu une réunion avec le ministre de l'Agriculture, où nous avons analysé les résultats du colloque point par point et établi un programme d'action. Plusieurs commissions siègent maintenant soit à l'UTAP soit au ministère de l'Agriculture pour étudier des questions essentielles : le flux des demandeurs de formation initiale et continue ; l'identification des besoins du secteur agricole en compétences ; la révision des programmes de formation en fonction des compétences demandées ; le rapport entre niveau de formation et avantages liés à l'investissement en agriculture ; l'élaboration du cahier des charges réglementant la formation en alternance ; la formation des cadres élus des différentes structures professionnelles. Ce suivi exceptionnel est le grand résultat objectif du colloque.

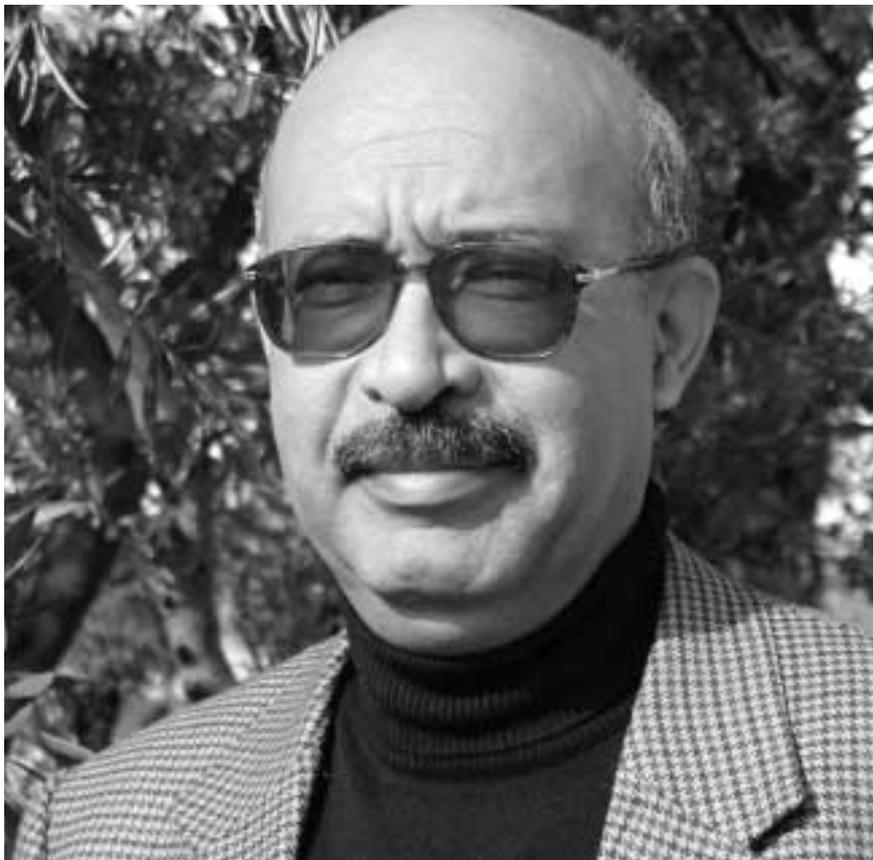
Quelles sont les perspectives d'avenir ? L'enseignement professionnel, la vulgarisation et la formation continue sont en cours de rénovation dans le cadre de MANFORME et des programmes de la Banque mondiale. Quel sont les objectifs prioritaires de l'UTAP en matière de formation des agriculteurs ?

L'objectif-clé est d'avoir un système qui réponde réellement aux besoins des exploitations agricoles et à l'activité de la pêche. Il ne s'agit pas de former pour former, mais de former pour le développement des ressources humaines. Il faut que les élèves issus de la formation initiale soient motivés, et constatent qu'une fois leur formation finie ils sortiront avec un plus, qu'ils auront un métier entre les mains, et qu'il y aura une demande de la part de la profession.

Si on veut aboutir à cela, on doit évaluer les besoins en centres de formation par secteurs ou par filières. Nous allons examiner l'infrastructure existante. Actuellement nous avons 40 centres. Est-ce que l'on va finir par en avoir 50 ou 20 ? C'est notre grande responsabilité. Il ne s'agit pas de valider simplement parce que nous sommes présents, mais de juger de l'opportunité et d'établir les priorités.

Quel rôle jouera l'UTAP vis-à-vis du système de formation ?

La finalité de l'UTAP n'est pas de gérer directement les centres mais de s'impliquer dans leur orientation. L'orientation d'un centre doit toujours tenir compte des besoins. Il faut qu'il y ait



Monsieur Ezzedine Ben Mustapha, vice-président de l'UTAP

un mécanisme d'évaluation des besoins et des résultats. Cela permettra d'avoir une mobilité au niveau de l'orientation : si on sent que le marché de l'emploi dans un secteur n'est plus preneur, on doit revoir l'orientation. Il faut que les centres produisent les compétences dont les secteurs ont besoin.

Est-ce que l'UTAP a les moyens de ses ambitions ?

Actuellement, à l'UTAP, il y a un responsable du suivi de la formation dans les structures de base et dans les structures régionales. Au niveau central, on a créé une unité composée d'ingénieurs et de titulaires de maîtrise en ressources humaines pour suivre ce dossier, et en même temps pour animer, pour organiser, pour gérer cette implication de l'UTAP. Les ingénieurs permanents au sein des structures régionales auront la charge des relations entre l'UTAP et les centres de formation au niveau local. Ils devront choisir les gens qui siégeront au sein des comités techniques pour l'élaboration des études d'opportunité. Ils devront aussi évaluer les résultats de chaque centre, éduquer les élus à siéger au sein des comités pédagogiques ou des conseils consultatifs des centres. C'est une grande évolution qui part de la conviction que le développement du secteur doit aussi passer par le développement des ressources humaines.

Lorsque vous parlez de développement des ressources humaines on a le sentiment que votre perspective est plus de former le personnel qualifié des grandes exploitations que les petits producteurs. Qu'en est-il précisément ?

L'objectif c'est la qualification des ouvriers et des salariés, mais aussi des exploitants eux-mêmes, ceux qui sont déjà installés, qu'ils soient petits, moyens ou grands. L'essentiel c'est d'élever le niveau de compétence de tous les acteurs de la

production. Actuellement les petits agriculteurs se sentent plutôt des agriculteurs « de fait ». Nous voulons avoir des agriculteurs qui sentent qu'ils ont un métier d'agriculteur, qu'ils sont en train de faire un métier plutôt que d'être agriculteur parce qu'ils ont hérité d'une terre, parce qu'ils n'ont pas pu finir leurs études, ou parce qu'ils n'ont pas pu aller vers d'autres secteurs d'activités... Là aussi c'est un grand enjeu : nous essayons d'intégrer cette notion de métier. Ce métier exige une maîtrise, une bonne exploitation de toutes les ressources : facteur temps, facteur argent, ressources naturelles, tout ce qui fait que l'on réussit.

Est-ce que la Tunisie a le moyen de conduire une politique massive de formation professionnelle continue ?

La qualification, dans tous les secteurs, est une priorité. Le secteur de l'agriculture et de la pêche occupe à lui seul 22% de la population active. Il faut valoriser cette part essentielle de l'économie nationale.

Comment faire que la coopération franco-tunisienne apporte une contribution efficace au développement des formations agricoles en Tunisie ?

La relation de la France et de la Tunisie est une relation riche et diversifiée qui doit être développée à travers la formation professionnelle, l'enseignement agricole, et l'agriculture en général. Les agriculteurs français se sont bien structurés et impliqués dans les orientations de leur système de formation. Nous voulons comprendre comment cela s'est fait, et comment ils assument cette relation entre un espace éducatif et leurs rôles de producteurs, de responsables et d'élus. Comment des professionnels qui peuvent avoir d'autres préoccupations : le marché, les prix, la surproduction, peuvent-ils en même temps assumer ce rôle ? On sent que cette capacité est le résultat d'une éducation, d'une culture. Il y a en même temps ouverture du centre de formation sur son environnement agricole, et ouverture des exploitations agricoles vers et pour les centres. Comment développer durablement une telle orientation en Tunisie ?

Il y aurait donc lieu de développer une coopération pour la formation des cadres de l'UTAP ?

Il n'est pas simple d'identifier, avec le dispositif de formation et avec les pouvoirs publics, les besoins de qualification professionnelle pour un secteur ou pour une filière. Comment procéder pour réaliser une étude d'opportunité ? Comment assumer le rôle de suivi des résultats d'un centre ? Comment évaluer un diplôme ? Comment évaluer un cursus de formation ? C'est en observant l'expérience de nos amis français, et surtout la part prise par les professionnels des structures agricoles dans le système, que l'on peut comprendre comment ils assument ce rôle. Il faut concevoir un programme de formation des responsables qui vont suivre ce dossier.

Est-ce que ce projet peut trouver sa place dans le cadre actuel ?

Dans MANFORME, parallèlement aux investissements matériels et immatériels, on peut imaginer un programme spécifique pour développer cette formation des élus à leur nouvelle responsabilité. On peut concevoir un projet bilatéral entre l'UTAP et les structures françaises pour l'animation de groupe, l'identification des besoins, l'élaboration de programmes, et bien sûr la gestion et l'orientation d'un centre. C'est ma plus grande préoccupation. Nous sommes satisfaits de l'évolution actuelle, et en même temps conscients des difficultés à venir : les centres vont évoluer, MANFORME va être notre outil, mais comment assumer ce rôle ? Il faut que l'on trouve un projet de coopération bilatérale pour former les cadres de l'UTAP.

Si vous aviez un message central à faire passer en direction des partenaires français, quel serait-il ?

Je voudrais dire à nos partenaires qu'il s'agit de faire évoluer un secteur où il y a beaucoup d'aspects : économiques, sociaux, environnementaux, culturels... C'est un secteur complexe dans lequel on travaille sur le long terme. Il faut assurer la durabilité du développement agricole. Il faut que nos amis français sentent qu'ils vont venir en appui à des agriculteurs tunisiens non pas pour qu'ils deviennent des concurrents dans les marchés, mais plutôt pour préparer et assurer une complémentarité. On peut produire en Tunisie pour la France et aussi imaginer que des produits français soient mis sur le mar-

ché tunisien. A travers la Tunisie, on peut développer des marchés pour les produits français en direction de l'Afrique, du Monde arabe ou du Maghreb ; et réciproquement, à travers la France, des produits tunisiens peuvent trouver des débouchés sur le marché international. C'est cette complémentarité qu'il faut jouer, sans qu'il y ait d'inquiétude. Le développement de l'agriculture tunisienne ne se fera pas en concurrence de l'agriculture française ; il y a tout à gagner à promouvoir un développement équilibré et rechercher la complémentarité. ■

Pour plus d'informations

Coordonnées des auteurs

Alain Jaze,
enseignant,
chargé de coopération internationale

Ecole nationale d'enseignement supérieur
agronomique de Dijon (ENESAD)
BP 87999 – 21079 Dijon - France
Tél. : + 33 3 80 77 25 42
Fax : + 33 3 80 77 26 57

Mél : alain.jaze@educagri.fr

Ezzedine Ben Mustapha,
vice-président
Union tunisienne de l'agriculture
et de la pêche (UTAP)

Rue Alain Savary – Cité El Khadra
Tunis 1003 - Tunisie
Tél. : + 216 1 800 800
Fax : + 216 1 797 292
Mél : utap.tunis@Email.ati.tn

